



Mutualisation des JT et arrêt des programmes en région

Le coup du parapluie avant liquidation ?

Après quelques mois d'accalmie, la crise sanitaire s'accroît et remet le monde en alerte.

La conjonction de la cinquième vague et de l'apparition du variant Omicron met en panique les États qui ont depuis des décennies dépecé les services publics de santé.

À France Télévisions, où le télétravail et toutes les mesures sanitaires ont été mises en place ces deux dernières années, la direction ouvre en grand le parapluie, en décrétant, dans la précipitation et sans aucune concertation avec les organisations syndicales, l'arrêt de la fabrication de toutes les émissions hors JT en région.

Préservation de la santé des salariés ?

L'argument de la santé paraît peu crédible dans une entreprise où les alertes sur les troubles psychosociaux et les situations de risques graves s'accumulent d'année en année. Quant aux mesures sanitaires en vigueur (mesures dont une grande partie, il faut le rappeler, a été réclamée par nos élus avant d'être appliquée par la direction) sont-elles moins protectrices que dans les autres entreprises qui restent ouvertes ? Les salariés des stations régionales seraient-ils plus en danger en allant travailler que les autres salariés de France Télévisions ou ceux des autres entreprises ? On peut aller faire son shopping, aller chez le coiffeur, au café, au restaurant, retourner à l'école lundi mais on ne peut plus fabriquer un JT régional ou une émission de divertissement ?

Comment comprendre ce nouveau coup d'arrêt sur nos antennes au moment où nombre d'entreprises peinent à recruter pour poursuivre leur activité ? Comment accepter de laisser le champ libre à la concurrence qui inspire tant la direction lorsqu'il s'agit de faire des économies ? Quel signe est envoyé à tous ceux qui veulent la peau de l'audiovisuel public ? Un véritable coup du parapluie pour nous liquider ?

L'empressement avec lequel cette décision a été prise ne fait qu'ajouter de la panique à l'inquiétude : quid des salariés sans activité ? Quid des projets en cours (réforme des JT, projet numérique, formations NRCS, GIE etc.) ? Quid des CDD ? Et après, comment allons-nous remettre la machine en route après cette nouvelle période d'arrêt et juste avant une période électorale où il faudra remobiliser les troupes ?

...ou opportunisme économique ?

Qu'est-ce que la direction a retenu de ces deux ans de crise sanitaire ? Visiblement que des économies sont possibles en supprimant de l'activité et le recours au CDD, que des images à peu de frais comme les interviews Skype qui n'auraient jamais été acceptées sans la crise sont entrées dans la norme, et que la mutualisation des JT, évitée par la grève en région Auvergne-Rhône-Alpes peut finalement être imposée partout en un seul claquement de doigt...

Mais nous ne sommes plus en mars 2020 et la CGT ne se résigne pas à baisser le pavillon. Les profs retournent au boulot le 3 janvier, des soignants sont appelés en renfort à l'hôpital même s'ils sont positifs, quasiment toutes les activités sont maintenues dans le pays sauf pour les boîtes de nuit et... dans le réseau régional de France 3 ? Une inquiétante remise en cause du service public dans ses missions de proximité à quelques mois des élections présidentielles.

Des solutions existent

La CGT n'accepte pas cette décision arbitraire qui ne distingue pas les situations selon les régions. Car si certaines antennes connaissent des difficultés de disponibilité de personnels, ce n'est pas le cas partout. Beaucoup de salariés sont d'ailleurs volontaires pour cette poursuite d'activité et il faut aussi tenir compte du ressenti de chacun.

Depuis des mois nos élus réclament la mise en place de capteurs de CO2 et la mise à disposition de masques FFP2. Où en sommes-nous ?

Les gestes barrières doivent également être scrupuleusement respectés et l'encadrement doit montrer l'exemple. Il est aussi possible d'optimiser le recours au télétravail pour maintenir nos éditions et nos programmes, il faut juste en avoir la volonté et y mettre les moyens adéquats.

La CGT demande donc à la direction de revenir sur sa décision et de mener une analyse de la situation région par région, avec les salariés et leurs représentants, afin de trouver des solutions pour maintenir nos programmes et nos JT.

Paris, le 31 décembre 2021